

AQUA'LANDES

LANDES

Inscriptions
à partir du
4 avril 2023



Du mardi 1^{er} août au lundi 14 août

Pour les amoureux(ses) de sports nautiques

Situation

La station est située sur la côte sud des Landes, à 35 km à l'ouest de Dax et 35 km au nord de Bayonne. En bordure immédiate de l'océan, entre la dune et la forêt, l'ensemble touristique de Port d'Albret s'étend autour d'un lac marin de 60 hectares auquel on accède par une superbe promenade piétonnière fleurie, joyau du Vieux-Boucau.

Cadre de vie

Le centre de vacances est idéalement situé à proximité immédiate du lac marin de Port d'Albret (200 mètres), du centre du village (500 mètres) et de l'océan. La plage de l'océan est accessible à pied en contournant le lac par une promenade piétonne d'environ 1.500 mètres. Le centre est implanté dans un magnifique parc de plus de 2 hectares qui offre de grands espaces de détente ombragés. Un véritable écrin de verdure au cœur de la station.

Activités

Bodyboard : deux séances (une séance pour le séjour de 10 jours). Activité phare de l'été, le bodyboard est un sport nautique de vagues proche du surf qui se pratique à l'aide d'une planche plus courte et flexible sur laquelle les jeunes s'allongent sur le ventre pour glisser sur l'eau et affronter les vagues.

Stand Up Paddle : une séance encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat sur le lac. Cette discipline en vogue, importée d'Hawaï, consiste à se déplacer sur un grand surf à l'aide d'une rame.

Catamaran : une séance encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat pour apprendre les bases de la navigation et faire le plein de sensations fortes.

Canoë : une séance encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat pour apprendre à gérer l'embarcation et se diriger.

Parcours Aventure : un cocktail d'aventures nature à explorer d'arbre en arbre, en toute sécurité. Ponts de singe, tyroliennes, passages d'équilibre, etc.

Sortie d'une journée dans un parc aquatique : sensations fortes assurées avec les toboggans, les lagons à contre-courants et les cascades.

Match de pelote basque : les enfants assisteront à un véritable match de pros sur le fronton municipal.

Nombreuses baignades : au lac et/ou en mer.

Randonnées pédestres : pour découvrir le milieu environnant.

Sans oublier :

Les animateurs(trices) proposeront de multiples animations tout au long du séjour, selon le planning et les souhaits des jeunes : activités manuelles et d'expression, jeux sportifs, grands jeux, veillées à thème...

Le petit + du séjour

*A proximité immédiate du lac et du village
Magnifique parc de plus de 2 hectares ombragé*



Transport

Le transport en car grand tourisme au départ de Reims.

Tarifs 2023

Tarifs quotidiens en fonction des revenus et du lieu du séjour, éligibles aux aides de la C.A.F. Règlement en espèce, chèque, carte bleue ou ANCV. Disponibles lors de l'inscription.

Extraits des conditions générales d'inscriptions

- Le nombre de places par séjour étant limité la Ville de Reims se réserve le droit de valider en priorité les inscriptions des enfants rémois et parmi ceux-ci, ceux n'ayant pas bénéficié récemment d'un de ses séjours.
- Les programmes d'activités ou sorties indiqués sont susceptibles d'être modifiés en cas d'impondérables ou si toutes les conditions ne sont pas réunies pour la sécurité ou le bien-être des enfants. Ces ajustements ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- Seules les personnes référencées dans la fiche sanitaire ou par écrit, ont la possibilité de reprendre l'enfant. Aucun mineur ne sera autorisé à repartir seul (ou avec un mineur) au moment du retour à Reims.
- La Ville de Reims peut être amenée à fermer ou supprimer un séjour pour des raisons indépendantes de sa volonté (nombre d'inscrits insuffisant, raisons de sécurité, contraintes sanitaires...).
- Toute annulation de départ émanant de la famille devra être effectuée par écrit 10 jour au moins avant le départ, au-delà de ce délai aucun remboursement ne sera effectué (sauf motif médical dûment justifié).

Conditions générales de séjours complètes sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au 21 rue du Temple.

Documents : à fournir OBLIGATOIREMENT (lors de l'inscription)

- Notification des droits aux prestations familiales (CAF ou MSA) de moins de 3 mois avec la composition de la famille et le quotient familial
- Pour les non-allocataires : la photocopie de l'avis d'imposition N sur les revenus N-1
- Dossier d'inscription complet et signé (renseignements d'ordre sanitaire)
- Photocopie des vaccinations à jour
- Photocopie de l'attestation de la Sécurité Sociale ou de l'attestation de CMU
- Un acompte de de 5€ pour les séjours à Villers-Allerand et 30 € pour les autres séjours par enfant.

En fonction de la situation :

- Originaux des bons de vacances CAF ou MSA
- Justificatif de la participation éventuelle de l'employeur
- Si prise en charge par le DRED, ou autres organismes, fournir l'attestation.



Il n'est pas possible de faire des photocopies au 21 rue du Temple et tout dossier incomplet sera refusé.

Documents spécifiques à ce séjour

- Charte du bien vivre ensemble
- Pass nautique ou attestation de natation conforme à ce Pass (à réaliser en piscine) – disponible sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au 21 rue du Temple.

Inscriptions : au 21 rue du Temple

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 18h45

Tram A et B, Bus 11, Citybus : arrêt Boulingrin

Dossier d'inscription sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au 21 rue du Temple.

03 26 77 78 79

infosloisirs@reims.fr

www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances